

Energie solaire

Le soleil sous contrat: première expérience concluante à Lausanne

L'énergie solaire vous tente. Mais vous ne voulez pas investir des milliers de francs dans l'acquisition d'une centrale. Le *contracting* est fait pour vous. Derrière ce mot barbare se cache un nouveau mode de financement, conçu pour encourager la construction de nouvelles installations. Il s'agit de valoriser l'économie de gaz, de mazout ou d'électricité, en utilisant les rayons du soleil pour préchauffer l'eau sanitaire des maisons. Entre autres

avantages, le procédé protège l'environnement.

Jusqu'à aujourd'hui, les propriétaires hésitaient à installer des capteurs onéreux sur leur toit. Grâce au *contracting*, ils n'auront plus à sortir d'argent pour ça. La Société AS Avance Solaire, basée à Morges, construit leur centrale et en assume l'entretien. En échange, les propriétaires s'engagent à acheter l'énergie produite, au prix fixé contractuellement pour une durée de quinze à vingt ans. L'échéance

arrivée, le contrat peut être reconduit ou l'installation rachetée sans frais par son titulaire.

AS Avance Solaire a été créée dans le cadre du programme Energie 2000 de la Confédération. Cette société coopérative est ouverte aux entreprises, institutions et particuliers prêts à en devenir membres. Elle vise à réaliser des centrales selon le mode du *contracting*. Dans cet esprit, AS Avance Solaire démarche les régies et propriétaires immobiliers

susceptibles de s'intéresser à la réalisation de centrales.

Rendement très satisfaisant

Sa première réalisation vaudoise a été présentée hier matin à la presse. L'immeuble, situé à la rue Davel 21 à Lausanne, est équipé d'une installation de préchauffage thermique depuis août de l'année dernière. Ses capteurs thermiques assurent la production d'environ

40% des besoins en eau chaude des locataires.

Après une année d'exploitation, la centrale solaire dégageait un rendement supérieur aux prévisions. La production a dépassé la barre des 25 000 kWh, alors qu'on n'en attendait que 23 657. L'économie globale réalisée représente 3400 litres de mazout. Le contrat prévoit la fourniture d'eau chaude solaire au prix de 19,5 centimes le kWh, sur une durée de vingt ans.

R.-P. Ba □